

À l'occasion de sa visite récente auprès de l'armée de Terre dans le camp de Mourmelon-le-Grand, le Président de la République a affiché son haut niveau d'exigences en matière de Défense en déclarant son ambition de faire de l'armée « la première en Europe ». Dans cet esprit, l'armée de Terre a élaboré récemment son projet ATF (Action Terrestre Future), qui a le grand mérite de fixer un cap dans les évolutions à conduire pour mieux répondre aux besoins à venir. Dans ce contexte, on peut légitimement s'interroger sur la pérennité des trois principes de la guerre bien connus et exprimés à la fin du XIXe siècle, à savoir la liberté d'action, l'économie des forces et la concentration des efforts. En effet, l'évolution des caractéristiques des conflits et le développement des nouvelles technologies ne pourraient-elles pas remettre en cause, ne serait-ce que partiellement, l'observance de ces principes interdépendants censée conduire au succès des armes du pays ?

Le général de VILLIERS présentait encore récemment les nouvelles caractéristiques des conflits en insistant notamment sur le durcissement des confrontations dans un cadre interarmées et très souvent interalliés. Il mettait en avant la durée accrue des engagements avant d'espérer une stabilisation, mais aussi la dispersion et l'étalement des dispositifs dont les zones d'action sont de plus en plus étendues. Il détaillait également la multiplicité des adversaires, réels ou potentiels, la diversité de leurs modes d'action, auxquels nous devons faire face, en intégrant aussi bien le retour des États-Puissance que le développement du terrorisme sans frontières et l'augmentation du nombre d'interlocuteurs, avec lesquels il faut traiter, dans un contexte où la suprématie technologique occidentale est moins prégnante que dans un passé récent. Il soulignait enfin, parmi d'autres choses, le décalage entre les temps médiatique, politique et militaire ainsi que la part croissante d'irrationalité liée à l'émotion qu'il faut gérer au mieux, mais aussi le refus de nos adversaires de se plier aux droits et usages de et dans la guerre, considérés comme des outils au service des occidentaux.

Nous retrouvons une même vision de la menace dans la Revue Stratégique de la Défense et de la Sécurité élaborée en 2017, et qui précise : « *L'accroissement des arsenaux, la dissémination d'équipements conventionnels modernes et les progrès technologiques, permettent à un nombre croissant d'acteurs étatiques ou non, de se doter de moyens militaires avancés. Combinées à des modes d'action innovants, ces évolutions peuvent remettre en cause la supériorité opérationnelle et technologique des armées occidentales dans tous les milieux...* ».

Dans les faits, cette évolution, comme bien d'autres par le passé, ne remet pas véritablement en cause les principes de la guerre qui conservent toute leur pertinence, mais davantage leurs modalités d'exécution. Revenons sur chacun de ces trois principes.

La liberté d'action, c'est « la liberté de choisir, donc de décider » disait le général Lucien POIRIER (1). C'est aussi être libre de ses mouvements pour pouvoir agir, en étant dégagé de ses propres contraintes (logistiques, appuis, moral, disponibilité...), de celles du milieu naturel et de celles que l'adversaire veut nous imposer. C'est finalement l'aptitude à rester maître de notre action et de nos intentions en s'efforçant d'imposer notre tempo à l'adversaire, bref la capacité à garder l'initiative. Dans ce cadre, la capacité à disposer de notre autonomie d'appréciation de situation doit être préservée au même titre que celle à pouvoir agir seul, quand l'urgence le commande, même si l'intervention en coalition présente un intérêt

indéniable, sans pour autant faire preuve de naïveté, en particulier quand on en assure le leadership. Il importe alors de pouvoir compter sur des unités nationales engagées en nombre suffisant, bien entraînées, ainsi que sur des chefs et des états-majors performants maîtrisant toutes les procédures d'interopérabilité.

L'économie des forces, c'est « tirer tout le parti des forces dont on dispose » précisait le maréchal FOCH qui ajoutait : « *c'est aussi l'art de monter les forces en système* » plutôt que de les compartimenter. Économiser les forces, c'est les préserver pour l'effort principal et donc veiller à entretenir, voire à développer, leurs capacités. Interviennent à ce niveau nombre de facteurs comme le moral, l'entraînement et l'équipement, l'expérience, la disponibilité, la mobilité, les aptitudes particulières de certaines unités. Sur ce dernier point, il conviendra de poursuivre la recherche d'une plus grande polyvalence des formations, pour élargir leur spectre d'emploi, et donc accroître leur optimisation. Là encore, il importe de noter que l'aptitude à employer des unités étrangères au sein d'une coalition, à conseiller ou assister des forces de sécurité locales et à susciter une forme d'adhésion de la population locale à notre action, en lien avec des opérateurs publics ou privés, sont autant de mesures contribuant à une plus grande économie de nos forces. Enfin, n'oublions pas également, dans ce registre, les efforts à poursuivre pour réduire la vulnérabilité de nos troupes face aux EEI (Engins Explosifs Improvisés), aux attentats-suicide ou encore aux « *cyber-attaques* ».

La concentration des efforts, « *c'est la concentration de la force contre la faiblesse* » (LIDDEL HART), c'est la diversité des effets à produire dans une manœuvre globale, c'est aussi le fruit de la planification et la capacité à exploiter une opportunité, en tirant parti si possible de la surprise, de la mobilité et d'un rapport de forces favorable.

Les progrès réalisés dans les domaines de l'Intelligence artificielle (IA), de la robotique, de l'automatisation, de la numérisation, de l'interopérabilité, de la mise en réseau et, plus largement, de la communication, des nanotechnologies, de l'équipement comme de l'armement, apportent de nouvelles possibilités à la bonne mise en œuvre des trois principes de la guerre. Elles doivent permettre de mieux connaître la situation et de mieux comprendre les enjeux, de diffuser quasi immédiatement les informations, d'accélérer le processus décisionnel, d'appliquer des feux à plus grande portée et plus précis, de concentrer rapidement et discrètement des forces mobiles et des effets de toute nature, de basculer les efforts en restructurant les unités sur court préavis, de coopérer avec les alliés et les autres parties prenantes... Toutes ces nouvelles capacités rendront possibles des changements de posture opérationnels fréquents et rapides qui imposeront à l'évidence une adaptation des esprits, des organisations et des modes d'action sous la conduite de chefs et d'états-majors performants. À cet égard, il est essentiel de pouvoir continuer à s'appuyer sur un système d'entraînement et d'évaluation de grande qualité, régulièrement remis en cause pour s'adapter avec pragmatisme à l'évolution des opérations.

De crainte, sans doute, d'avoir une approche jugée trop conformiste, la tentation est forte de vouloir ajouter aux anciens principes, d'autres plus innovants tels que la fulgurance, la surprise, ou encore l'incertitude, que l'on doit à mon sens plutôt considérer comme des conditions à la bonne mise en œuvre de nos trois principes de base.

Certains ont pu croire, il y a quelques années, pouvoir faire la guerre autrement, à distance,

une guerre propre avec zéro mort, en évitant toute empreinte d'envergure au sol pour diminuer les risques d'enlèvement et réduire la vulnérabilité des forces. À l'évidence, des responsables politiques et industriels ont identifié rapidement tous les avantages potentiels de ce nouveau paradigme. D'autres ont envisagé l'option d'une guerre éclair avant de passer le témoin à d'autres forces qui, il faut bien le constater, ne se bousculent pas vraiment pour prendre le relais. Et puis, il y a eu encore, la tentation de miser sur le tout technologique au détriment des effectifs, considérant que la suprématie acquise permettrait de faire face à toutes les menaces. De tels modes d'action ne doivent pas être écartés d'un revers de la main et peuvent être mis en œuvre ponctuellement, mais ils ne constituent plus la panacée face aux nouvelles caractéristiques des conflits.

Les faits sont têtus : l'action auprès de la population demeure un enjeu primordial, la nécessité de coopérer avec de nombreux interlocuteurs, la conduite d'actions de coercition et de stabilisation, exigent des effectifs conséquents et engagés dans la durée, en particulier dans les zones urbaines qui ne cessent de se développer. Disposer d'une « *masse critique* » suffisante, comme le souligne le projet ATF, avec le matériel *ad-hoc*, et d'une capacité de relève dans la durée, constitue désormais un véritable impératif sauf à accepter de ne faire que de la figuration. L'opération « *Sentinelle* » sur le Territoire national (TN) et les engagements dans la Bande sahélo-saharienne (BSS) sont là pour le démontrer, alors que nous ne faisons face qu'à la menace terroriste.

Mais, là encore, soyons clairs, « la masse critique » à engager ne constitue pas un nouveau principe de la guerre mais bien une condition essentielle au succès d'une opération. Elle est l'une des réponses à l'ambition clairement affichée par notre chef des armées qui indique, dans la Revue stratégique : « *La préservation d'un modèle d'armée complet et équilibré est indispensable pour assurer à la France son indépendance nationale, son autonomie stratégique et sa liberté d'action. Dans un environnement opérationnel plus exigeant, ce modèle doit disposer de l'ensemble des aptitudes et des capacités nécessaires pour atteindre les effets militaires recherchés sur la totalité du spectre des menaces et des engagements possibles, y compris les plus critiques...* ».

GCA (2S) Martial de BRAQUILANGES

NOTES :

(1) *La guerre du Golfe dans la généalogie de la stratégie*, Stratégique, n° 51/52, 3e trimestre 1991.